



HAL
open science

LES INÉGALITÉS DES POPULATIONS FACE AUX RISQUES

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LES INÉGALITÉS DES POPULATIONS FACE AUX RISQUES. Les risques, Editions du Temps, pp.238-254, 2003, 2-84274-259-1. hal-01527261

HAL Id: hal-01527261

<https://hal.science/hal-01527261>

Submitted on 24 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les inégalités des populations face aux risques

Gérard-François Dumont

Professeur à l'université Paris IV-Sorbonne

Toutes les populations de la planète sont soumises à des risques, dont le premier est inhérent à leur nature biologique. Pour tout homme, la survenue de la mort est certaine, mais sa date exacte est imprévisible. Or, certains territoires sont soumis à un risque de mortalité accru par rapport à d'autres, d'où le constat d'inégalités des populations face aux risques en raison d'un faisceau de facteurs.

L'ensemble des risques expliquant les conditions de la mortalité de l'humanité se décompose en de nombreuses catégories, parmi lesquelles il faut distinguer les risques sanitaires, ceux dus au fonctionnement politique des sociétés et les risques majeurs. L'objectif de ce chapitre consiste à évaluer les populations soumises à ces trois risques dans les conditions existantes sur la planète au début du XXI^e siècle. Une première nature de risque tient notamment aux systèmes sanitaires et sociaux plus ou moins favorables à prévenir la mortalité et notamment la mortalité infantile. Les conditions géopolitiques et politiques peuvent accroître les risques de mortalité, tout particulièrement en cas de conflits civils ou de guerres. En troisième lieu, dans l'éventail des risques majeurs qui peuvent influencer les conditions de mortalité des populations, les séismes concernent les habitants des espaces soumis à ces risques naturels spécifiques. Il importe de préciser la géographie de ces trois risques afin de déterminer si elle se recoupe ou au contraire si elle s'inscrit pour chacun dans une logique propre.

Les risques de surmortalité infantile

Selon les populations, le risque de mortalité, et donc la longévité moyenne des habitants, est très variable. Pour mesurer ce risque, une première approche consisterait à comparer les taux de mortalité, qui rapportent le nombre de décès à la population moyenne de l'année considérée. Mais le niveau de ces derniers est dépendant non seulement des conditions sanitaires et sociales, mais aussi de la composition

par âge et par sexe de la population. Par exemple, les taux de mortalité 2002 de la Suède et du Yémen sont égaux, à 11 décès pour mille habitants, mais cela ne signifie nullement que le risque de mortalité soit semblable dans ces deux pays, car leurs pyramides des âges sont fort différentes. En effet, le risque de mortalité aux différents âges est globalement beaucoup plus élevé au Yémen qu'en Suède puisque l'espérance de vie à la naissance pour le sexe masculin est de 57 ans au Yémen et de 77 ans en Suède et, pour le sexe féminin, de 61 ans au Yémen et 82 ans en Suède. Un des moyens de comparer les risques de mortalité consiste donc à considérer l'espérance de vie à la naissance ou à différents âges. Néanmoins, cette mesure est un indicateur transversal, lié aux données de l'année considérée. La réalité de la longévité effective des générations peut donc être profondément modifiée si des progrès économiques et sanitaires se produisent ou, au contraire, si des catastrophes imprévues causant des surmortalités surviennent. C'est pourquoi une mesure plus appropriée des risques de mortalité dans un pays est le taux de mortalité infantile qui indique le risque réel de décéder pour les nouveau-nés lors de leur première année de vie. Ce taux est d'ailleurs assez représentatif des conditions de mortalité de la population considérée, même s'il ne résume pas toujours parfaitement les situations sanitaires des pays : par exemple, en Europe orientale, certains pays, comme la Hongrie, ont pu enregistrer à la fois des baisses de mortalité infantile et des hausses des taux de mortalité des générations adultes ou âgées en raison de l'augmentation des taux de suicide et des cirrhoses.

L'analyse des taux de mortalité infantile dans les populations du monde permet de distinguer trois catégories de risques dont les écarts s'expliquent par divers facteurs s'exerçant ensemble ou séparément.

Les trois niveaux de risques

Les deux premiers niveaux de risque de mortalité infantile correspondent à un taux égal ou supérieur à la moyenne mondiale (54 pour mille naissances) et le troisième à des taux inférieurs à cette moyenne.

Les risques de surmortalité très élevée des nouveau-nés, dans la première catégorie définie par un taux égal ou supérieur à 100 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances, concernent vingt-deux pays, dont dix-huit en Afrique. Sur les 840 millions d'habitants du continent africain (en 2002), 186 millions vivent dans ces dix-huit pays où la génération la plus jeune connaît une probabilité de mourir durant sa première année de vie supérieure à dix pour cent. Aucun pays d'Amérique ni d'Europe ne connaît une telle situation. En revanche, quatre pays d'Asie sont dans ce cas, l'Irak en Asie occidentale, l'Afghanistan en Asie centrale du Sud, le Laos et le Timor oriental

en Asie du Sud-Est. Au total, 243 millions de personnes, représentant 3,9 % de la population dans le monde, habitent ces vingt-deux pays à très haut risque¹ de mortalité infantile.

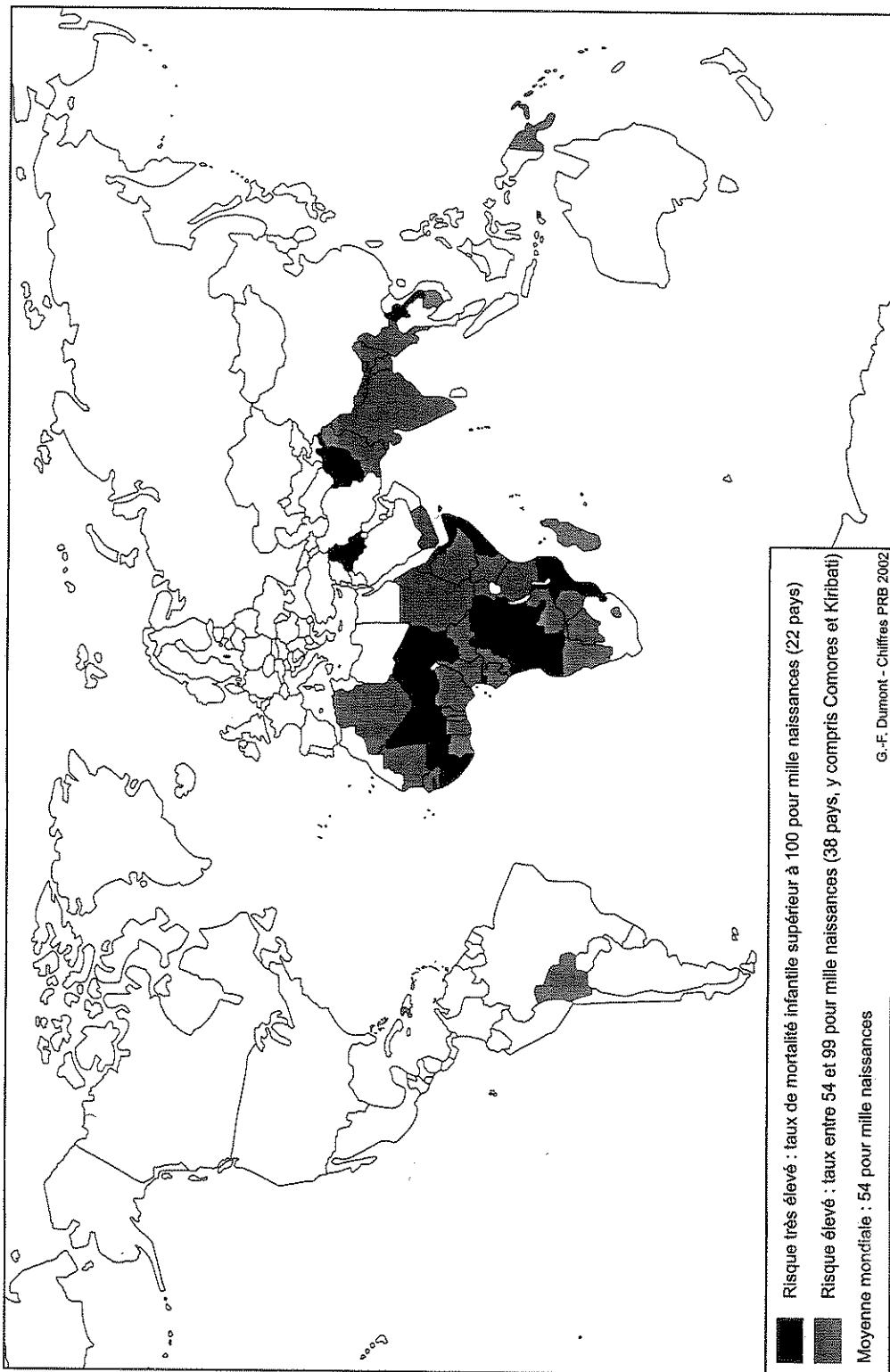
L'examen de la deuxième catégorie, regroupant trente-huit pays à risque élevé de mortalité infantile, entre 54 et 99 décès de nouveau-nés pour mille naissances, concentre également l'attention sur l'Afrique par le nombre de pays concernés : vingt-six pays comportant 492 millions d'habitants situés dans les différents sous-continent africains. En Afrique septentrionale, il s'agit de l'Algérie et du Soudan. En Afrique occidentale, huit pays sur seize entrent dans cette deuxième catégorie à risque élevé contre sept dans la première catégorie à risque très élevé et un seul, le cap Vert, s'exclut des surmortalités infantiles élevées ou très élevées. En Afrique orientale, seuls les trois territoires îliens de l'océan Indien, Maurice, la Réunion et les Seychelles sont dans ce dernier cas et se distinguent des seize autres, dont dix à taux de mortalité infantile élevé. En Afrique centrale, quatre pays entrent dans cette deuxième catégorie soit le même nombre que dans la première, et seul São Tomé et Príncipe compte un taux de mortalité infantile inférieur à la moyenne mondiale. Parmi les cinq pays de l'Afrique australe, seule l'Afrique du Sud se place en dessous des première et deuxième catégories.

Sept pays asiatiques entrent dans la deuxième catégorie de risque élevé de mortalité infantile, représentant des effectifs de population très importants, surtout dans l'Asie centrale du Sud, avec l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh, pays auxquels il faut ajouter deux pays nettement moins peuplés, le Bhoutan et le Népal. Parmi les autres sous-continent asiatiques, l'Asie orientale semble non concernée, mais on peut s'interroger sur la fiabilité des statistiques nord-coréennes compte tenu des nombreuses erreurs passées. Ensuite, l'Asie du Sud-Est est concernée par la Birmanie (Myanmar) et le Cambodge. Au total, 1 413 millions d'Asiatiques habitent des pays à surmortalité infantile élevée. Cette deuxième catégorie inclut également deux pays d'Amérique latine (Haïti et la Bolivie) et deux pays océaniques (Kiribati et la Papouasie).

Considérant désormais l'ensemble des populations du monde, 1 925 millions d'habitants, soit 31 % des populations du monde, vivent dans les trente-sept pays à surmortalité infantile élevée.

1. Il s'agit, bien entendu, d'un risque très élevé compte tenu des conditions de l'humanité en 2002, dont le taux de mortalité infantile moyen est de 54 pour mille naissances. De tels taux, mesurés par la démographie historique au XVI^e siècle, seraient jugés très faibles.

Carte 1 : Les populations soumises au risque de surmortalité infantile



À l'inverse des deux précédentes catégories, 4 046 millions d'habitants, soit 65,1 % des populations du monde, vivent dans des pays à mortalité infantile modérée à très basse, inférieure à la moyenne mondiale de 54 décès pour mille naissances.

Ces différences géographiques des risques de surmortalité infantile sont au centre d'un faisceau de causes politiques, économiques et sociales s'additionnant avec des intensités variables selon les pays.

Les facteurs des différences géographiques

Les causes politiques proviennent souvent des guerres ou de conflits civils qui ne favorisent pas ou n'ont pas favorisé le maintien ou l'amélioration d'un réseau sanitaire de protection maternelle et infantile. L'Angola, le Burundi, le Mozambique, le Congo RDC, le Rwanda, le Sierra Leone, la Somalie, l'Afghanistan illustrent ce premier type de causalité politique.

En l'absence de guerres déclarées ou les guerres étant suspendues, la priorité donnée aux « canons » sur « le beurre » fournit une deuxième explication politique de risque important de surmortalité infantile dans certains pays comme l'Irak, la Corée du Nord, la Somalie...

Troisième facteur politique, les effets de conflits voisins multipliant le nombre des réfugiés qui peuvent difficilement bénéficier de conditions sanitaires optimales. Sont par exemple dans ce cas Djibouti où vit un nombre considérable de réfugiés des conflits éthiopien et somalien, la Tanzanie concernée par les flux et reflux de réfugiés des conflits du Rwanda, du Burundi et du Congo RDC, le Kenya, avec les réfugiés de Somalie. Ces trois formes de causes politiques se combinent parfois entre elles, comme dans l'exemple du Soudan où s'additionnent la guerre civile, l'importance donnée aux dépenses d'armement et, selon les périodes, l'accueil de réfugiés éthiopiens. Elles se combinent également à des causes économiques puisque les situations conflictuelles aggravent les possibilités de production et les espoirs de développement.

Néanmoins, dans certains pays, les causes économiques apparaissent prédominantes comme au Burkina Faso, au Mali, au Niger, d'où une mauvaise alimentation des populations, ainsi que des conditions d'hygiène et des réseaux sanitaires fort insuffisants en conséquence du sous-développement. Enfin, il ne faut pas omettre un troisième ensemble de causes, de nature culturelle et sociale, notamment dans les pays où l'inégalité entre les sexes signifie une moindre considération dans le suivi médical du sexe féminin et des grossesses, comme en Afghanistan. Plusieurs pays à risque de surmortalité infantile élevée sont dans cette situation, mise en évidence par une espérance de vie du sexe féminin inférieure (Afghanistan, Namibie, Népal, Zimbabwe), égale

(Bangladesh, Pakistan, Syrie, Zambie), ou à peine supérieure (Algérie, Arabie Saoudite, Égypte, Inde, Iran, Soudan...) à celle du sexe masculin. Dans ces mêmes pays s'ajoute souvent à la surmortalité infantile un risque élevé de surmortalité maternelle¹. En outre, alors que la mortalité des jeunes garçons est biologiquement supérieure à celle du sexe féminin, celle des petites filles est supérieure à celle des garçons dans divers pays comme l'Inde, le Bhoutan, le Népal, le Niger, le Bangladesh, en raison de la moindre attention portée à l'égard des petites filles du fait d'une condition féminine défavorisée.

Parmi d'autres facteurs de majoration des risques de mortalité, il faut également citer la pandémie du sida. Quant à l'influence du climat parfois évoquée, elle semble exercer un rôle plutôt sur les variations saisonnières et annuelles ou sur les variations selon l'âge. Par exemple, dans l'ouest du Sénégal, la mortalité dans l'enfance est plus élevée à la fin de la saison chaude et humide, alors que la fréquence des décès est plus importante en saison fraîche chez l'adulte.

Dans les conditions prévalant au début du XXI^e siècle, les risques de mortalité infantile sont donc très inégaux selon les populations et même parfois selon les sexes, en raison de causes politiques, économiques et culturelles. Ce risque peut se trouver accru en raison des conditions géopolitiques ou politiques.

Les risques géopolitiques et politiques

Les guerres et les conflits civils accentuent toujours les risques de mortalité soit de façon directe, en raison de combats meurtriers, soit de façon indirecte par les difficultés économiques dues aux conflits. Enfin, il faut ajouter les risques liés à des pouvoirs totalitaires ou fortement autocratiques abusant de la violence pour conserver leurs avantages et leurs prérogatives. La guerre internationale ou intraétatique étant une menace permanente pour toutes les sociétés, toutes les populations du monde sont soumises à ces risques. Néanmoins, selon les périodes, ces derniers sont majorés dans des pays connaissant des conflits car il faut toujours du temps pour apaiser des tensions internationales, pour stabiliser politiquement un pays, pour réconcilier deux parties adverses. Quelles sont, dans les années 2000, les régions du monde les plus concernées par des risques géopolitiques ou politiques ? Afin de répondre à cette question, il convient de distinguer les conflits internationaux ouverts ou latents et les conflits nationaux.

1. Véronique Méraud, « Les différences d'espérance de vie dans le monde », *Population et Avenir*, n°659, septembre-octobre 2002.

Les risques dus aux conflits ouverts

Tableau 1 : Les populations concernées par le risque d'un conflit ouvert.
Le cas du Proche-Orient

| | pays ou région | population en 2003 |
|------------------|---|---|
| Premier cercle | Les populations d'Israël et des Territoires palestiniens | 6,5 millions 3,5 millions |
| Deuxième cercle | Les Palestiniens « réfugiés » de 1948 et leurs descendants dans un pays arabe limitrophe : Jordanie Syrie Liban | 1,6 million 0,4 million 0,4 million |
| Troisième cercle | La diaspora palestinienne dans des pays arabes parmi lesquels des pays rentiers employant de la main-d'œuvre palestinienne : Arabie Saoudite pays du Golfe Égypte Irak Koweït Libye | 276000 105000 65000 50000 38000 24000 |
| Quatrième cercle | L'ensemble des populations des pays arabes | 290 millions |
| Cinquième cercle | A. La diaspora juive dans le monde : États-Unis Europe, Canada, Russie, Argentine, Brésil, Asie, Australie... B. La diaspora palestinienne en dehors des pays arabes : États-Unis Allemagne Canada Danemark Suède | 14 millions dont 6,5 millions dont 7,5 millions 175000 30000 20000 18000 16500 |
| Sixième cercle | Des populations issues de l'immigration arabe vivant en dehors des pays arabes Europe, États-Unis... | entre 10 et 20 millions |
| Septième cercle | Les populations des pays du « Quartet » : États-Unis Russie Union européenne (Quinze) Organisation des Nations Unies | 288 millions 143 millions 380 millions 6215 millions |

© Gérard-François Dumont.

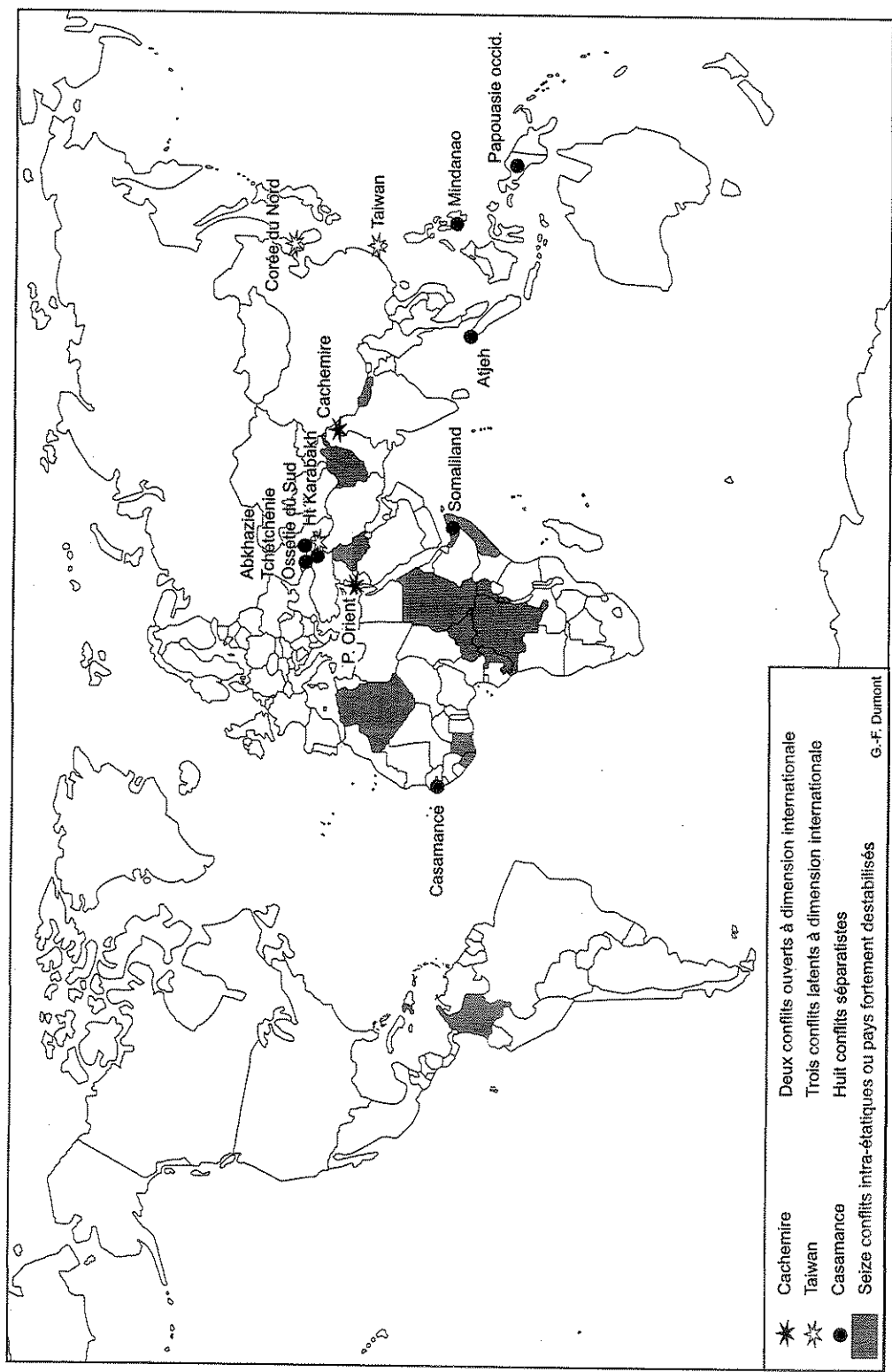
Les deux conflits internationaux considérés comme ouverts concernent le Proche-Orient et le Cachemire. Le premier pourrait *a priori* sembler circonscrit sur les populations de la Palestine géographique,

soit 6,6 millions d'habitants sur le territoire d'Israël¹ et 3,5 millions sur les Territoires palestiniens. Mais ces dix millions d'habitants ne composent qu'un premier cercle de populations soumises au risque dû à ce conflit. Beaucoup d'autres populations habitant hors la Palestine géographique sont culturellement, historiquement ou politiquement parties prenantes ou se sentent concernées par le conflit, qu'elles soient proches de son cœur géographique ou même très éloignées, d'où la nécessité de distinguer les sept différents cercles impliqués par le conflit, comprenant notamment les populations dont le lieu d'habitat résulte de mouvements migratoires². Les Palestiniens réfugiés en 1948 en Jordanie, au Liban et en Syrie, composent un deuxième cercle, soit au total, avec leurs descendants, 2,4 millions de personnes en 2003. Un troisième cercle est formé des Palestiniens vivant dans un pays arabe, les plus nombreux étant dans les pays rentiers faisant appel à leur force de travail. Ce troisième cercle pourrait compter une population plus importante au Koweït si, à la suite de la guerre du Golfe de 1990-1991, ce pays n'avait pas changé d'attitude vis-à-vis des Palestiniens parce qu'Arafat s'était rangé du côté de Saddam Hussein lors de l'invasion de cet émirat.

Un quatrième cercle inclut les populations de l'ensemble des pays de la Ligue arabe, comptant 290 millions d'habitants, dont les résolutions périodiques soutiennent les Palestiniens et dont certains pays ont déjà participé à plusieurs guerres contre Israël. Ensuite, ce conflit du Proche-Orient concerne un cinquième cercle dual, composé des diasporas juives et palestiniennes, soit 14 millions de juifs et 260 000 Palestiniens. Les plus forts contingents de ces deux diasporas vivent aux États-Unis. En outre, la question du Proche-Orient sensibilise des populations immigrées d'origine arabe vivant en Europe ou en Amérique, et formant un sixième cercle. Enfin, le conflit ouvert au Proche-Orient concerne l'ensemble des populations du « quartet », dont les dirigeants (États-Unis, Russie et Union européenne) ou les responsables (Organisation des Nations unies) se sont engagés sur une résolution du conflit et donc se sont impliqués. Depuis le printemps 2003, on ne peut sans doute plus isoler la question du Proche-Orient de celle de l'Irak, qui demeure un pays non stabilisé et un autre champ éventuel de manœuvres pour les mouvements qui ne souhaitent pas la réussite du quartet.

1. Population à la composition fort diversifiée. Cf. Gérard-François Dumont, *Les populations du monde*, Paris, Armand Colin, 2001.
2. Gérard-François Dumont, *Les migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires*, Paris, Éditions Sedes, 1995.

Carte 2 : Les populations soumises à des risques géopolitiques et politiques au début du XXI^e siècle



Le second grand conflit ouvert a son cœur au Cachemire, et concerne localement environ dix millions de personnes. Mais ce conflit oppose d'abord l'Union indienne et le Pakistan, disposant chacun de l'arme nucléaire. En outre, la Chine s'est toujours rangée du côté du Pakistan sur cette question tandis que la Russie est un allié traditionnel de l'Inde. Un conflit totalement ouvert générerait l'implication d'autres États en fonction notamment des armes utilisées.

Outre ces deux conflits ouverts qui sont périodiquement meurtriers, et l'histoire n'étant jamais écrite, il ne faut pas omettre les conflits latents susceptibles de se déclencher compte tenu des propos agressifs tenus au moins par l'une des parties.

Les risques dus aux conflits latents

Les trois principaux risques latents ont leur centre en Asie, dont deux en Asie orientale. Tirant son origine des luttes géopolitiques entre les deux géants voisins, la Chine et la Russie, et son existence confirmée après la guerre de Corée, la Corée du Nord a développé un important appareil militaire. Ayant installé un régime de type marxiste-léniniste et recouru à des méthodes staliniennes, la Corée du Nord a participé aux tentatives soviétiques et chinoises d'implantation du communisme en Afrique (Madagascar, Zimbabwe...) et a développé des coopérations militaires avec l'Union soviétique et l'Allemagne de l'Est. Aujourd'hui, ses principaux liens sont toujours la Chine et la Russie, mais aussi l'Iran, qui aurait aidé sa recherche balistique. Car la Corée du Nord, quitte à appauvrir sa population, s'est dotée d'une force de frappe nucléaire et de capacités balistiques non négligeables. Sa puissance militaire soulève d'autant plus de risques que les objectifs géopolitiques réels du régime dictatorial sont ignorés. La Corée du Nord se contente-t-elle de se sanctuariser pour protéger un régime dictatorial qui joue habilement sur des liens assez étroits avec la Chine et la Russie afin d'assurer sa pérennisation ? Ou, au contraire, ne maintient-elle pas sur la Corée du Sud une menace, voire une attaque, qu'elle a les moyens de déclencher¹ ? Ce conflit latent implique le Japon, en raison de sa proximité, ainsi que les États-Unis très liés économiquement avec la Corée du Sud et présents sur l'archipel coréen avec d'importantes bases militaires.

Un deuxième conflit latent situe son épicentre dans la même Asie orientale avec la position de la République populaire de Chine consistant à considérer Taiwan, à 160 kilomètres de ses côtes continentales, mais même encore plus proche avec les îles Quemoy à seulement quelques kilomètres du continent, comme une province en état de rébellion

1. Chauprade, Aymeric, Thual, François, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Ellipses, 1998.

et de sécession. Malgré nombre de déclarations enflammées, la Chine, soucieuse de son développement économique et privilégiant son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce, semble repousser l'idée de récupérer Taiwan par la force, préférant continuer un harcèlement politique et diplomatique qui l'isole et qui s'est notamment traduit par l'expulsion de Taiwan de l'ONU. Mais la situation demeure très tendue d'autant que, en 2003, la tension est assez vive à Hong Kong où le respect des deux systèmes promis semble mis en cause par le gouvernement de Pékin. Le risque conflictuel concerne donc *a priori* les 36 millions de Taiwanais. Mais d'une part, Taiwan possède une défense puissante susceptible de menacer une partie de la Chine continentale et n'est certainement pas disposé à se rendre sans combattre. D'autre part, la question taiwanaise pourrait impliquer différents pays de l'Asie du Sud-Est qui doivent tenir compte de leurs diasporas chinoises ou qui sont soucieux de contenir un éventuel expansionnisme chinois. Washington, dont la présence militaire dans la région reste importante, et dont la diaspora chinoise s'est considérablement accrue à partir de 1965, ne peut non plus rester indifférent à ce conflit latent.

La troisième zone asiatique de tension latente de la planète se situe en Asie occidentale. Le Haut-Karabakh, ex-région autonome de l'Azerbaïdjan, de 1923 à 1991, peuplée majoritairement d'Arméniens, était depuis longtemps revendiqué par l'Arménie. En 1991, après l'implosion de l'URSS, la déclaration d'Erevan proclamant le Haut-Karabakh partie intégrante de la nouvelle république d'Arménie déclenche une guerre qui tourne à l'avantage des Arméniens sur les Azéris et provoque des exodes massifs d'Azéris du Haut-Karabakh et d'Arméniens vers l'Azerbaïdjan, et d'Arméniens fuyant le Nakhitchevan et l'Azerbaïdjan. La question du Haut-Karabakh peut sembler localisée sur les populations de ces deux pays, soit 3,8 millions d'habitants en Arménie et 8,2 millions en Azerbaïdjan. Mais s'ajoutent les animosités anciennes entre l'Arménie et la Turquie, et plus généralement celles de la Russie avec la Turquie (ou précédemment l'Empire ottoman). La Russie considère donc l'Arménie comme un pôle d'ancrage essentiel en Asie occidentale et est sans doute prête à s'impliquer en cas de réouverture du conflit dans cette région. L'influence de la diaspora arménienne dans le monde, qui s'est accrue en raison du génocide opéré par les Turcs en 1915-1916, peut en outre susciter l'implication d'autres pays. Le Haut-Karabakh demeure un territoire sans reconnaissance internationale, pomme de discorde entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et entre les soutiens politiques principaux des deux parties, la Russie et l'Iran pour l'Arménie, la Turquie pour l'Azerbaïdjan.

Aux conflits géopolitiques ouverts ou latents présentés ci-dessus s'ajoutent des risques politiques internes à divers pays.

Les risques intraétatiques

Les conflits intraétatiques peuvent déclencher périodiquement des actes de terrorisme ou de véritables guerres civiles en raison de l'instabilité des États concernés. L'Asie connaît une telle situation au Népal qui compte 24 millions d'habitants, et l'Amérique en Colombie où 44 millions d'habitants vivent dans une certaine insécurité. Mais le continent africain subit davantage que les autres le manque de concorde sociale générateur de risques de coups de force meurtriers ou de massacres périodiques. L'instabilité est particulièrement intense en Afrique centrale dans les deux Congo, en République centrafricaine, soit au total pour 62 millions d'habitants. S'ajoutent les pays limitrophes de l'Afrique orientale Rwanda, Burundi et Ouganda (38 millions d'habitants à eux trois). En Afrique occidentale, si les conflits de la Guinée-Bissau ou de Sierra Leone semblent apaisés, le Liberia et ses 3 millions d'habitants subissent toujours les épreuves d'une interminable guerre civile. En outre, sans l'intervention militaire de forces armées françaises en 2003, les 16 millions d'habitants de la Côte d'Ivoire seraient peut-être dans un scénario semblable à celui du Liberia. En Afrique septentrionale, les risques de conflits sont subis essentiellement par les populations de l'Algérie (31,4 millions d'habitants) et par toute la partie sud du Soudan, environ 10 millions d'habitants. Enfin, la Somalie (7,8 millions d'habitants) est un champ permanent de conflits civils même si leur nature est spécifique au nord du pays avec la volonté séparatiste du Somaliland, correspondant au territoire de la Somalie colonisée par la Grande-Bretagne, devenu une sorte d'État sans reconnaissance internationale.

Si, dans certains cas comme celui du Somaliland, le conflit séparatiste semble avoir débouché sur une partition irréversible et acceptée *de facto* limitant les risques à venir, la planète compte divers conflits séparatistes ayant des effets mortifères sur des populations. Au Sénégal, l'existence de la Gambie, pays issu de la colonie créée par les Britanniques pour contrôler l'embouchure du fleuve Gambie, isole le centre politique du Sénégal de la Casamance, région méridionale rétrocédée par le Portugal à la France en 1886, et comptant un million d'habitants, dont 400 000 dans la seule région administrative de Ziguinchor. L'idée séparatiste en Casamance, fondée sur le particularisme de l'ethnie Diola, donne lieu à des violences périodiques.

Les autres principaux foyers séparatistes se trouvent en Asie, à commencer par l'immense archipel indonésien. Pour la période 1980-1995, les répressions visant à empêcher l'indépendance du Timor oriental sont estimées à 200 000 morts, soit le quart de la population. Toujours aux prises avec des forces centrifuges, l'Indonésie refuse toute tendance séparatiste, l'exemple de l'un pouvant donner des idées

à d'autres. Aussi le conflit séparatiste de la province d'Atjeh (ou Aceh) du nord de Sumatra, mené par le Front national de libération Aceh Sumatra (FLNAS), provoque périodiquement de durs combats, d'autant que le gouvernement de Djakarta ne souhaite pas lâcher le contrôle de l'entrée Ouest du détroit de Malacca ni les richesses en hydrocarbures de cette région. À l'Est, le conflit séparatiste de la partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée occidentale, l'Irian Jaya, 2,2 millions d'habitants, est mené par l'Organisation Papua Merdeka (OPM).

Près de l'Indonésie, les Philippines comptent également un foyer séparatiste mené par des musulmans d'un pays majoritairement catholique. Ce foyer a donné lieu à la création, en 1968, du Front national de libération Moro, puis à ses diverses branches dissidentes. Le bilan de l'insurrection musulmane sur la deuxième île des Philippines par la superficie, celle de Mindanao (94 630 km², 6 millions d'habitants) entre 1972 et 1998, est estimé à 200 000 morts et 1 500 000 réfugiés.

D'autres mouvements séparatistes se localisent à la lisière géographique de l'Europe sur le Caucase, d'une part en Russie avec la Tchétchénie, d'autre part en Géorgie avec l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. Nombre d'ethnies du Caucase sont depuis toujours en lutte entre elles ou contre le pouvoir central. En 1944, Staline avait déporté en masse la population tchétchène, soit 475 000 personnes, sous prétexte d'une collaboration avec les Allemands. Après l'éclatement de l'URSS, la Tchétchénie tente d'acquérir une indépendance depuis longtemps espérée, mais dès novembre 1991, Moscou impose un état d'urgence et une administration directe. Le bilan de la première guerre 1994-1996 est de 40 000 à 80 000 civils tués et plusieurs milliers de militaires côté tchétchène et côté russe. Le bilan de la nouvelle phase de guerre commencée en septembre 1999 est au moins aussi lourd. La population tchétchène est estimée à 780 000 habitants.

Située sur la côte de la mer Noire, au pied du Caucase, l'Abkhazie est une république autonome de Géorgie comptant 8 600 km² et composée initialement d'Abkhazes qui sont pour une grande part musulmans sunnites, alors que les Géorgiens sont des chrétiens orthodoxes. L'URSS, avec Staline et Beria, a conduit une grande politique de « géorgisation », réduisant le poids relatif des Abkhazes à 17 %, soit 93 000, contre 240 000 Géorgiens, 76 000 Arméniens et 74 000 Russes. Dès 1990, voulant maintenir ce qui leur reste comme spécificités, le parlement abkhaze veut l'indépendance. En mars 1991, les Abkhazes votent à 98 % pour le maintien de la Géorgie dans le même ensemble que la Russie. En 1992, le Parlement abkhaze vote l'indépendance et adopte une constitution. D'où un conflit séparatiste qui ouvre des hostilités entre la Géorgie et la Russie qui soutient la volonté d'indépendance des Abkhazes. D'août 1992 à septembre 1993, le bilan est d'environ 10 000 morts et de 250 000 personnes déplacées, essentiellement

des réfugiés géorgiens d'Abkhazie s'installant dans la région voisine de Mingrélie ou dans la capitale géorgienne Tbilissi, mais aussi plusieurs milliers d'Arméniens. L'accord signé à Moscou en mai 1994 établit un cessez-le-feu et fait du fleuve Inguri la frontière entre les deux anciens belligérants, avec contrôle de cette nouvelle délimitation confié à une mission d'observation des Nations unies, et à une force de maintien de la paix de la CEI (Communauté des États indépendants) composée uniquement de soldats russes. Mais les troubles persistent sur le terrain, notamment en raison de la question des réfugiés.

Alors que l'Ossétie du Nord (600 000 habitants), sur le versant nord du Caucase, s'est volontairement rattachée à la fédération de Russie tout en proclamant sa souveraineté en 1991, l'Ossétie du Sud, 125 000 habitants sur le versant sud du Caucase, est depuis 1922 une région autonome à l'intérieur de la République socialiste soviétique géorgienne rattachée à la Géorgie. En 1991, l'une des premières décisions de nouveau parlement géorgien est d'abolir l'autonomie de l'Ossétie du Sud et de la baptiser Géorgie centrale. En réaction, les Ossètes du Sud demandent leur rattachement à l'Ossétie du Nord et donc, comme les Abkhazes, à la Russie. Le conflit déclenché provoque l'exode d'environ 100 000 réfugiés en Ossétie du Nord. En juin 1992, est décidée une ligne de cessez-le-feu surveillée par les deux armées et la Russie reconnaît l'intangibilité de la frontière de la Géorgie.

Il est difficile d'estimer le champ géographique possible d'extension des conflits latents car il concerne des pays voisins, des diasporas puis des pays s'impliquant géopolitiquement. En revanche, les populations soumises à des conflits civils ou habitant des États déstabilisés totalisent, en 2003, 275 millions d'habitants dans seize pays. Quant à celles touchées par des conflits séparatistes, on peut les estimer à 50 millions. Il faudrait éventuellement y ajouter d'autres conflits plus localisés mais ayant des conséquences meurtrières non négligeables en Irlande du Nord, au Pays basque, en Corse, si l'on admet que les conflits des Balkans ou du Sri Lanka sont aujourd'hui apaisés.

Avec les risques inter et intraétatiques examinés ci-dessus, interagissent des risques transétatiques dus aux menées de groupes locaux souvent appuyés par des réseaux internationaux. Leurs objectifs consistent soit à déstabiliser des territoires par des actions terroristes, soit à s'emparer du pouvoir dans la province d'un État fédéral, dans une région, voire à contrôler un appareil étatique. Ces risques transétatiques concernent la totalité des populations du monde, même si leur intensité varie selon les lieux et les périodes.

Aux risques de surmortalité infantile résultant d'un faisceau de facteurs et aux risques géopolitiques et politiques s'ajoutent notamment quatre natures de risques majeurs, risques technologiques ou risques naturels, ces derniers étant les avalanches, les inondations, les mou-

vements de terrains, les incendies de forêt, les cyclones, les tempêtes, les éruptions volcaniques et les séismes. La plupart de ces risques naturels concernent des régions bien délimitées et se constatent chaque année sur telle ou telle partie de la surface du globe. Des huit types de risques naturels, l'un des plus importants concernent les séismes car les zones sismiques correspondent souvent à des régions de fort peuplement.

Les populations soumises au risque sismique

Le risque sismique est défini très différemment des risques de surmortalité infantile ou des risques géopolitiques, car il présente deux caractéristiques résultant de son classement parmi les risques majeurs. La première tient à une faible fréquence, expliquant que l'homme et la société peuvent être enclins à l'ignorer et à omettre de déployer suffisamment d'actions de prévention. La seconde caractéristique du risque majeur tient à sa gravité possible, avec de nombreuses victimes et des dommages importants aux biens et à l'environnement. Le séisme est bien un risque naturel dans la mesure où il provient d'un fait de nature. Néanmoins, toutes ses conséquences ne sont pas naturelles car leur importance dépend des mesures préventives prises par les hommes, par exemple en matière de construction antisismique. La géographie des régions sismiques permet d'évaluer les effectifs de populations soumises à ce risque.

La région Pacifique

Les tremblements de terre les plus redoutables ne se produisent que dans les régions de haut-relief aux couches disloquées et plissées, du côté où elles s'abaissent rapidement vers la mer dont les rivages leur sont parallèles. Ceci explique les deux grandes ceintures sismiques, l'une sur le Pacifique et l'autre qui entoure la Terre.

La première borde d'abord l'Amérique du Chili à l'Alaska. En Amérique du Sud, elle concerne, outre le Chili, des populations de la Bolivie, du Pérou, de l'Équateur et de la Colombie, soit environ 70 millions de personnes représentant le cinquième de la population de l'Amérique du Sud. Puis elle continue sur la frange Pacifique de l'Amérique centrale concernant 60 millions de personnes. Aux États-Unis, la ceinture sismique du Pacifique embrasse plusieurs États de l'Ouest : Californie, Nevada, Oregon et Washington. Suivent plus au nord la Colombie britannique au Canada et la côte et la presqu'île de l'Alaska. Au total, 45 millions d'habitants, soit 14 % de la population de l'Amérique du Nord. Ensuite, cette première ceinture continue le long des côtes ouest du Pacifique depuis les Aléoutiennes et le Kamtchatka jusqu'à la Nou-

| |
|--------|
| c |
| ou so |
| Afriq |
| septer |
| occid |
| orient |
| centr |
| austr |
| Amér |
| Amér |
| Nord |
| Amér |
| Amér |
| Carai |
| Améri |
| Asie |
| occid |
| centr |
| sud-es |
| orient |
| Euro |
| septer |
| occid |
| orient |
| mérid |
| Océar |
| Mond |

velle-Zélande, en passant par divers rivages asiatiques (Japon, Taiwan, Philippines...) et les montagnes australiennes du sud-est de la vaste île océanique. Dans cette partie de ceinture, 150 millions de personnes habitant l'Asie orientale, soit le dixième de la population de ce sous-continent, sont soumises au risque.

Tableau 2 : Les populations soumises au risque sismique

| continent ou sous-continent | pop. 2002 en millions d'hab. | % pop. région / pop. du monde | pop. région soumise à risques sismiques en millions | % pop. soumise à risques sismiques / pop. du monde | % pop. région soumise à risques sismiques |
|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|---|--|---|
| Afrique | 839 | 13,5 % | 56 | 6,9 % | 6,6 % |
| <i>septentrionale</i> | 180 | 2,9 % | 30 | 3,7 % | 16,7 % |
| <i>occidentale</i> | 247 | 4,0 % | 1 | 0,1 % | 0,2 % |
| <i>orientale</i> | 260 | 4,2 % | 25 | 3,1 % | 9,6 % |
| <i>centrale</i> | 102 | 1,6 % | 0 | 0,0 % | 0,0 % |
| <i>australe</i> | 50 | 0,8 % | 0 | 0,0 % | 0,0 % |
| Amérique | 850 | 13,7 % | 212 | 26,5 % | 24,9 % |
| Amérique du Nord | 319 | 5,1 % | 45 | 5,6 % | 14,1 % |
| Amérique latine | 531 | 8,5 % | 167 | 20,9 % | 31,5 % |
| <i>Amérique centrale</i> | 140 | 2,3 % | 60 | 7,5 % | 42,9 % |
| <i>Caraïbes</i> | 37 | 0,6 % | 37 | 4,6 % | 100,0 % |
| <i>Amérique du Sud</i> | 354 | 5,7 % | 70 | 8,7 % | 19,8 % |
| Asie | 3 766 | 60,6 % | 440 | 54,9 % | 11,7 % |
| <i>occidentale</i> | 197 | 3,2 % | 100 | 12,5 % | 50,8 % |
| <i>centre-sud</i> | 1 521 | 24,5 % | 90 | 11,2 % | 5,9 % |
| <i>sud-est</i> | 536 | 8,6 % | 100 | 12,5 % | 18,7 % |
| <i>orientale</i> | 1 512 | 24,3 % | 150 | 18,7 % | 9,9 % |
| Europe | 728 | 11,7 % | 86 | 10,7 % | 11,8 % |
| <i>septentrionale</i> | 96 | 1,5 % | 0 | 0,0 % | 0,0 % |
| <i>occidentale</i> | 184 | 3,0 % | 6 | 0,7 % | 3,3 % |
| <i>orientale</i> | 301 | 4,8 % | 0 | 0,0 % | 0,0 % |
| <i>méridionale</i> | 147 | 2,4 % | 80 | 10,0 % | 54,4 % |
| Océanie | 32 | 0,5 % | 7 | 0,9 % | 21,9 % |
| Monde | 6 215 | 100,0 % | 801 | 100,0 % | 12,9 % |

© Gérard-François Dumont.

Cette première ceinture croise la seconde, qui englobe tout le globe terrestre, dans l'archipel des Moluques.

La ceinture terrestre

Auparavant, la seconde ceinture sismique commence dans l'hémisphère Nord à l'embouchure du Tage, théâtre du terrible tremblement de terre de Lisbonne¹ de 1755 et se poursuit tout au long du bassin méditerranéen.

1. D'où l'écrit de Voltaire de 1756 : *Poème sur le désastre de Lisbonne, ou examen de cet Axiome : Tout est bien.*

Outre ces deux ceintures, il existe quelques régions sismiques éprouvées de façon sporadique par des tremblements de terre. C'est le cas de l'Islande, et de la grande fracture longitudinale s'étendant dans l'est de l'Afrique depuis l'Éthiopie jusqu'au Zambèze dans des pays montagneux ou tout au moins accidentés. Cette fracture concerne 25 millions d'habitants de l'Afrique orientale. Au total, 800 millions d'habitants, soit près de 13 % de la population dans le monde, sont soumis à des risques sismiques en raison de leur lieu d'habitation situé le plus généralement sur des littoraux ou dans des zones sublittorales. Les risques de tremblements de terre existent donc sur tous les continents mais dans des proportions fort variables.

Dans toutes les sociétés, la lecture du risque est une fonction sociale importante dont la grande utilité est reconnue et qui est parfois associée à une lecture religieuse. La rationalité introduite par certains progrès scientifiques pourrait laisser penser que le risque pourrait être totalement maîtrisé et donc écarté. Or ni le comportement des hommes n'est parfaitement responsable ni la compréhension des caprices de la nature aisée. Les populations demeurent donc soumises à des risques divers. Parmi ceux-ci, les trois types de risque analysés – risque de surmortalité infantile, risque géopolitique et risque sismique – présentent chacun une géographie bien précise liée à des facteurs humains pour les deux premiers et à des facteurs initialement naturels pour le troisième. S'il existe des risques propres à telle ou telle population en raison de sa localisation géographique, comme les tremblements de terre, cela ne signifie en rien que certaines populations soient protégées de tout risque. Par exemple, les conflits ouverts ou latents du début du XXI^e siècle ne présentent pas la même géographie que ceux constatés un siècle auparavant. La cartographie des trois risques étudiés, telle qu'elle peut être dessinée au début du XXI^e siècle, ne doit pas laisser penser à l'existence d'un fossé entre certaines populations soumises à des risques et les autres non. Car toutes les populations du monde, par nature, sont soumises à des risques qui peuvent être contenus dans leur périodicité ou leurs conséquences en fonction des actions des hommes.

La compréhension du risque est nécessaire, car elle permet de reconnaître sa probabilité de violence. Elle aide à chercher les moyens de le prévenir ou de mieux faire face à ses effets. Si l'homme est toujours victime du risque qui se concrétise, il en est également souvent responsable soit parce qu'il l'a accru par un respect insuffisant des règles d'hygiène, par des comportements agressifs, ou par l'insuffisance de préparation aux conséquences du risque.

Comment vivre avec la menace d'



QUESTIONS DE GÉOGRAPHIE

LES RISQUES

Ouvrage collectif coordonné par Vincent Moriniaux

EDITIONS
DU TEMPS

2003

ISBN 2-84274-259-1